

CRFCK

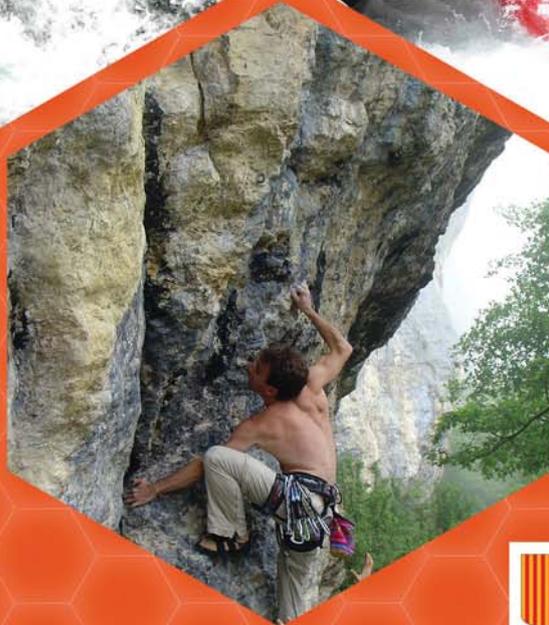
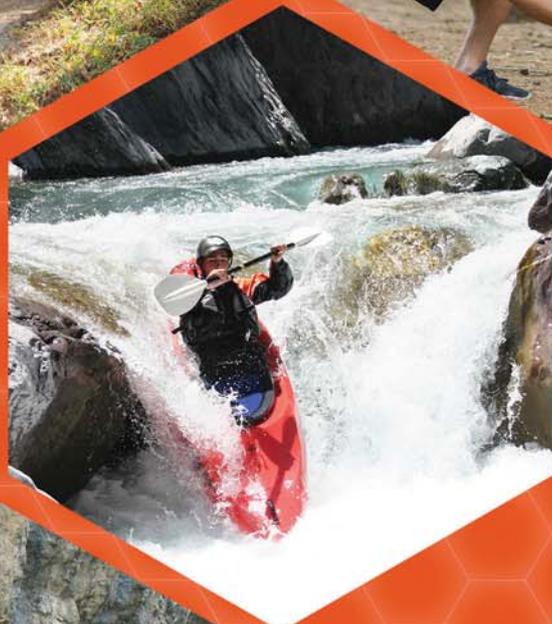
FFCK



FUTURO SUD
SPORT ANIMATION TOURISME

Livret d'accueil

STAGIAIRE



Bonjour,

Vous avez fait le choix de vous former au CRFCK. Nous vous en remercions.

L'enjeu de cette décision nécessite de notre part de vous proposer le meilleur.

La qualité de la formation dépend de plusieurs facteurs : qualité des formateurs, qualité des contenus pédagogiques, qualité des espaces et du matériel.

De plus, le CRFCK s'engage dans une démarche de développement durable tant par le choix de formations proposées, ouvrant à l'emploi et à la réalisation d'un projet de vie, que par son fonctionnement au quotidien, par une approche éco responsable de ses activités. S'inscrivant dans ces démarches de qualité, ce livret vous présente le CRFCK. Il se donne pour objectifs d'améliorer votre accueil et de favoriser la réussite de votre parcours de formation.

Bonne lecture.

Sommaire

Votre formation biquilifiante	3
Le planning «Année 1»	4
Le planning «Année 2»	5
Les stages en entreprise «l'Alternance»	6
L'organigramme du CRFCK	9
L'équipe CRFCK	10
Les compétences humaines	12
Les sites de formations	13
Les espaces pédagogiques sur le site de l'Argentière la Bessée	14
Les Salles de cours	16
L'espace postes informatiques	17
Le WIFI	17
L'Open Space	18
La Bibliothèque	19
L'espace Force et Forme «Jean Louis OLRV»	20
Les locaux techniques	23
Le vestiaire Formateur C.K	29
Les locaux courses situés à l'aval du stade d'eau vive	30
Le stade d'eau vive	31
Les véhicules	33
L'utilisation des véhicules ?	34
Procédure d'utilisation des véhicules avant, pendant et après»	34
Les remorques	35
Les déplacements des stagiaires	36
Les formations proposées	37
Le CRFCK L'histoire d'une passion	38
Plan de la ville	39
L'Argentière la Bessée	40
Les adresses et contacts utiles	41

Votre formation biquilifiante

Les titres proposés :

- BP JEPS Canoë Kayak et APT
- Permis véhicule «D et Fimo ou EB)

Dates : du 9 octobre 2017 au 4 octobre 2019

Les horaires et congés :

Ils sont précisés sur les plannings hebdomadaires.

Les formateurs référents : Nicolas GENTHON / Xavier POSTIAUX / Gilles MARTIN

Prévoir :

- Un classeur épais contenant 8 intercalaires
- Le matériel de prise de note
- Kayak adapté pour la navigation en rivière
- Kayak de slalom
- Gilet moniteur
- Pagaie
- L'ensemble de l'équipement individuel du moniteur aux normes CE et code du sport
- Un certificat médical de non contre indication à la pratique et à l'enseignement des activités physiques et sportives

Spécificité de cette formation :

La construction de la compétence d'éducateur sportif repose sur une construction en centre et en entreprise. La formation par l'apprentissage et son rythme de formation par l'alternance «centre et entreprise » y répond parfaitement.

Le choix de la structure de stage est déterminant dans la construction de votre projet professionnel. Les clubs type FFCK sont particulièrement adaptés pour un accueil d'un futur apprenti, mais également les comités départementaux et régionaux de la FFCK et entreprises proposant du multi-activités. Toutefois, il vous faut vérifier que votre futur employeur puisse vous accompagner sur la formation du BP APT.

L'accès à cette formation est soumise aux deux tests de sélection «BP CK et APT» proposés au mois de juin ou en septembre (Voir fiche technique sur site Internet)

Pour les candidats ne remplissant pas les conditions d'accès à la formation du permis d'autocariste, il leur sera proposé les permis «Voiture (B) et ou remorque (EB)».

Conseils :

Le métier d'éducateur et la formation sont exigeants physiquement. Il est important de conserver une pratique physique régulière et une hygiène de vie de qualité en amont et durant la formation.

Vous devrez être polyvalent dans vos pratiques sportives.

Les stages en entreprise «l'Alternance»

La formation menant aux diplômes du BP JEPS CKDA et APT a été construite en alternance en centre de formation et entreprise. Ce choix permet de construire une réelle formation professionnelle de terrain.

Le stagiaire

L'entreprise



L'organisme de formation

Le stagiaire

La clef de la réussite résulte de son implication, de sa motivation et de son autonomie dans sa recherche de développement de compétences. Il pourra dans cette démarche être aidé par la structure en entreprise et par l'organisme de formation.

L'entreprise

Son rôle principal est d'accompagner le stagiaire dans la construction des savoir-faire indispensables au métier. Elle accompagne le stagiaire pour réaliser toutes les actions de terrain liées au métier

L'organisme de formation

Il a pour vocation principale de transmettre aux stagiaires les connaissances théoriques et méthodologiques indispensables à la construction de son futur métier. Il fait le lien entre les différents acteurs de la DRJS CS qui certifie le diplôme.

Le stage professionnel est un véritable lieu d'apprentissage. Accompagné par un tuteur pédagogique, le stagiaire est progressivement mis en responsabilité. Cette progressivité est laissée à l'appréciation de chaque tuteur en fonction du stagiaire encadré et des besoins de sa structure.

Le tuteur de stage a un rôle essentiel à jouer auprès du stagiaire en formation. Il prépare le stagiaire à ses futures fonctions et le conseille dans les domaines techniques et pédagogiques.

Procédure administrative

En complément des déclarations classiques liées à l'embauche, vous devez remplir :

1) le document CERFA N° FA13A.

Il est composé de plusieurs rubriques à renseigner:

- L'identité de l'entreprise signataire
- L'identité du futur apprenti
- La déclaration du maître d'apprentissage
- Les périodes et conditions du contrat

2) Déclaration en vue de la formation d'apprentis: «Attestation sur l'honneur (imprimé type)»

Cette attestation doit se faire à l'embauche.

Elle reste valable pour une même formation et un même maître d'apprentissage tant que l'entreprise reçoit des apprentis.

Pièces à joindre au dossier

- Qualité du maître d'apprentissage,
- Respect du montant du salaire selon âge de l'apprenti,
- Respect du quota du nbre d'apprentis pour l'entreprise

3) la fiche médicale d'aptitude d'embauche de l'apprenti (ou attestation de prise de rendez-vous).

Contrat d'apprentissage (CERFA N°10103*04), L'attestation sur l'honneur et la fiche médicale d'aptitude, sont à retourner à l'organisme (CFA FUTUROSUD).

Le C.F.A vise le contrat puis le retourne à la chambre consulaire qui le transmet à la Direccte pour validation.

La chambre consulaire se charge alors de diffuser le contrat aux parties concernées : employeur, apprenti, U.R.S.S.A.F, Caisse de retraite, C.F.A, Inspection d'apprentissage.

Le maître d'apprentissage

Il est titulaire du diplôme préparé par l'apprenti (ou d'un titre admis en équivalence ou d'un diplôme supérieur) et possède au moins 3 ans d'expérience dans la fonction visée par ce diplôme. Il est salarié ou (bénévole licencié pour les clubs) de l'entreprise qui l'embauche.

Conditions financières

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

CONDITIONS FINANCIERES RELATIVES AU STATUT D'APPRENTI(E)

L'assiette mensuelle est calculée sur la base de 151,67 fois

le montant du SMIC brut horaire (9,76 €), soit 1 480,27 €

Valeur au 01/01/2017

JANVIER 2017

Coût annuel d'un jeune en apprentissage en contrat sur deux ans
changement de tranche et pourcentage le mois suivant la date d'anniversaire

document non contractuel

Age du jeune Année de formation	de 18 ans à 20 ans		de 21 ans à 25 ans	
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Salaire mensuel (*) 151,67h/mois	41% du SMIC 606,91 €	49% du SMIC 725,33 €	53% du SMIC 784,54 €	61% du SMIC 902,96 €
Salaire annuel 1 820h/an	7 282,92 €	8 703,96 €	9 414,48 €	10 835,52 €
Depuis le 01/07/2014 - Prime versée dans les 3 mois après le démarrage de la formation				
Prime à l'embauche effectif < 250 salariés n'ayant pas eu d'apprentis en N-1 et versée pour 1 seul apprenti	1000		1000	
Primes de soutien versées à l'issue de chaque année de formation sous réserve de l'assiduité et de la présence à l'examen				
Soutien à l'effort de formation effectif < 11 salariés	1000	1000	1000	1000
1 820 h/an	Coût total d'un apprenti par an			
	5 282,92 €	7 703,96 €	7 414,48 €	9 835,52 €

(*) sauf conditions particulières (accord de branche ou convention collective) et SECTEUR PUBLIC (+10% pour niveau IV et +20% pour niveau III et FORMATION PAYANTE)

EXONERATION QUASI-TOTALE des charges patronales et salariales	
De 1 à 11 salariés	Reste dues : Accidents du Travail, Maladies Professionnelles et Retraite Complémentaire

EXONERATION des charges patronales et salariales	
Plus de 11 salariés	Part patronale : Retraite complémentaire Assurance-chômage Contribution Solidarité pour l'Autonomie Cotisation : FNGS-FNAL Transport

AIDE CNDS (Centre National pour le Développement du Sport) Pour les clubs adhérents à une Fédération sportive
SOUS CONDITIONS 2000 € la première année 3000 € la seconde année

L'organigramme du CRFCK

Conseil de gestion	<ul style="list-style-type: none"> • Bruno CARLIER, Président du Comité Régional P.A.C.A de Canoë Kayak • Alain JEANTET, trésorier du CRCK • Michel BAUDRY et Jean Louis OLRV, membres qualifiés du Comité Directeur • Benoît RAZIMBAUD, Conseiller Technique Régional • Didier LAFAY, directeur du CRFCK • Carine OLRV, R.G.F.F.G.C.T
---------------------------	--

Directeur
Didier LAFAY

Référente Gestion financière, facturation, Gestion des contrats de travail :

Carine OLRV

Adjoint de direction en ingénierie et qualité pédagogique
Nicolas GENTHON

Assistante administrative : Recherche et suivi des financements des formations, Sabine FIORONI

Coordinateur technique et logistique des formations
M. Gilles MARTIN

Référent pédagogique
Formation animation socioculturelle & APN
Christian BARBIE

I.D.S
Ingénierie Développement Stratégique

Des experts métiers

La Haute Rivière

Thomas PASCAL

Le Développement Durable et A.P.P.N

Christian BARBIE

Le Kayak de Mer

Philippe MERILLON

L'Animation socio-culturelle

Christian BARBIE

Les Sports d'eau vive et de la sécurité

Gilles MARTIN

L'Escalade et métiers à corde

Guillaume ULISSE

Le V.T.T

Stéphane COURTIN

Formateurs

Stagiaires et Entreprises

L'équipe CRFCK



Didier LAFAY
Directeur



Nicolas GENTHON
Adjoint de direction en charge
de l'ingénierie et de la qualité
pédagogique



Gilles MARTIN
Coordinateur technique et
logistique pour le
fonctionnement des
formations



Christian BARBIE
Réfèrent pédagogique des
formations socioculturelles et
de pleine nature.



Xavier POSTIAUX
Formateur principal
BP JEPS CKDA



**Gaël CARIDE
ALVAREZ**
Formateur
Canoë-Kayak et
Disciplines
Associées



**Julien
TURIN**
Formateur
Canoë-Kayak et
Disciplines
Associées



**Florent
ANDRE**
Formateur
Canoë-Kayak et
Disciplines
Associées



**Thomas
PASCAL**
Formateur
Canoë-Kayak et
Disciplines
Associées



Sabine FIORONI
Assistante administrative
recherche et suivi des
financements des formations.



Carine OLRY
Référente Gestion financière,
facturation,
gestion des contrats de travail.



Philippe MERILLON
Référent pédagogique
Kayak Mer



Stéphane COURTIN
Référent pédagogique
Vélo Tout Terrain



Guillaume ULISSE
Référent pédagogique
Montagne Escalade



Bart KONEIBERG
Formateur
Canoë-Kayak et
Disciplines
Associées



Clément MOUNIER
Formateur
Montagne
Escalade



Michel MORALDI
Formateur
Animation et
Activités
Sportives



Sophie GONIN
Formatrice
Métiers de la Forme

Les compétences humaines

Des experts, des professionnels

L'originalité de la composition des ressources humaines du CRFCK est un facteur prépondérant du fonctionnement et de la qualité des actes pédagogiques.

De l'accueil à la formation, un ensemble de pôles de compétences est sollicité, en adéquation au projet de formation de chaque élève.

Des professionnels en ingénierie formation, des spécialistes de l'étude des évolutions socio-économiques :

- Bruno JAUBERT, Agrégé d'économie,
- Didier LAFAY, BEES CK 2e Degré, Qualifications haute rivière et entraînement
- Benoît RAZIMBAUD, Professeur de Sport, CTR PACA,
- Nicolas GENTHON, Doctorat en sciences et techniques des activités physiques et sportives; Licence STAPS; Maîtrise STAPS; DEA

Des experts en pédagogie et en techniques de sécurité liées aux différentes pratiques, des spécialistes en environnement et aménagement :

- Jean-Marc SANTONI, Développeur informatique, gérant d'une société Informatique,
- Jean-Michel DAROLLE, Professeur de Droit, juriste FFCK,
- Thomas PASCAL, Gérant de société, BEES CK 2e Degré, les Qualifs. Haute rivière.

Des professionnels du canoë kayak et disciplines associées, des spécialistes de l'animation et des activités de pleine nature :

- Christian BARBIÉ, Formateur Professionnel Adultes, Accompagnateur en Montagne,
- Philippe MERILLON Qualification K.Mer,
- Clément MOUNIER Guide de Haute Montagne,
- Guillaume ULISSE, Maîtrise d'aménagement régional et de développement local, Brevet d'Etat d'Escalade, Pisteur secouriste
- Gilles MARTIN, BEES CK Qualifications Haute Rivière et Mer, Conseiller pédagogique
- Maixent CLAIRET DE LANGAVENT, gérant de société, BEES CK Qualif-Haute Rivière,
- Xavier POSTIAUX, BP JEPS CKDA, Agrégé de sciences physiques, Maestro FIRAFT
- Emmanuel PAYAN, BEES CK Qualif-Haute Rivière,
- Olivier LEJEUNE, DEJEPS CKDA
- Stéphane COURTIN, Accompagnateur en Moyenne Montagne et de VTT
- Bart KONIJNENBERG, BEES CK Qualification Haute Rivière
- Carine OLRVY, diplômée d'école de gestion et de commerce,
- Sabine FIORONI, diplômée BTS force de vente.

Les sites de formations

Le centre dispose en gestion directe ou par le jeu de partenariat (CREPS, Pôle, Clubs FFCK) de plusieurs sites et lieux de formation afin de répondre aux besoins et caractéristiques spécifiques des formations Eau vive ou Mer.

L'Argentière la Bessée :

Site principal du CRFCK qui développe et gère toutes ses formations. Site de formation spécialisé dédié aux activités des sports d'eau vive et d'eau calme.



Les espaces pédagogiques sur le site de l'Argentière la Bessée

Le site de l'Argentière s'est doté d'un équipement performant qui est l'un des plus abouti et performant de France. Il est le fruit d'un travail d'équipe des dirigeants bénévoles du Comité Régional de Canoë kayak PACA et des salariés qui ont au cours de ses 20 dernières années travaillés pour ce résultat.

Des installations performantes :

- 1993 création du stade d'eau vive et de son plan d'eau
- 1996 Inauguration du CRFCK
- 2000 Construction de locaux techniques jouxtant le plan d'eau
- 2006 Inauguration du bâtiment course situé en aval du stade d'eau vive
- 2011 Valorisation des sites et de l'esplanade du complexe sportif
- 2015 Création de l'espace «Force et Forme» Jean Louis OLRY

Le centre CRFCK «Jacques ARNAUD» inauguré en 1996.

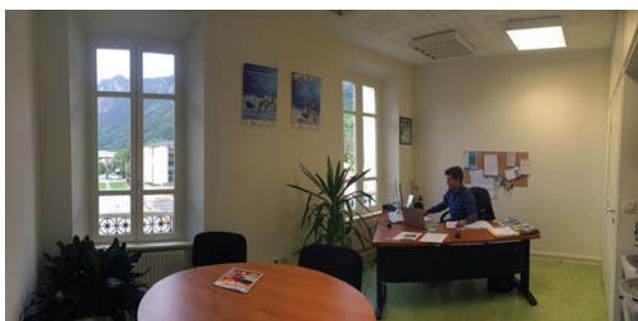
Ce bâtiment est le centre principal du CRFCK, il comprend :

1. Au rez de chaussée,
 - Un hall d'accueil et d'information
 - Une salle de cours «Durance»
 - Un espace ressources documentaires



2. À l'étage,

- Un espace d'accueil équipé de fauteuils,



- 2 salles de cours, La salle des «Écrins» et La salle du «Fournel»



- Un «open space» aménagé sous les pentes du toit, comprenant :
 - Le bureau «gestion sociale et comptable»,
 - Le bureau de l'adjoint de direction en charge de l'ingénierie pédagogique,
 - Le référent pédagogique des formations socioculturelles et de pleine nature, deux postes de travail formateurs.



Les Salles de cours

Le CRFCK dispose de 5 salles de cours. 3 sont situées dans le bâtiment principal «Jacques ARNAUD», 1 salle est située près du stade d'eau vive dans le bâtiment nommée «locaux courses», 1 salle récente située dans l'espace Forme / Force nommée «Jean Louis OLRVY». Hormis la salle du stade d'eau vive, toutes sont équipés d'un vidéo-projecteur.

Après chaque utilisation des salles de cours, le formateur veille :

- Au rangement harmonieux de la salle,
- À vider les corbeilles (papier et autre),
- À la netteté, (aucun détritrus, papier ...),
- Au respect de son utilisation par les élèves, interdiction formelle de consommer (boisson, sandwich ...),
- À éteindre les lumières,

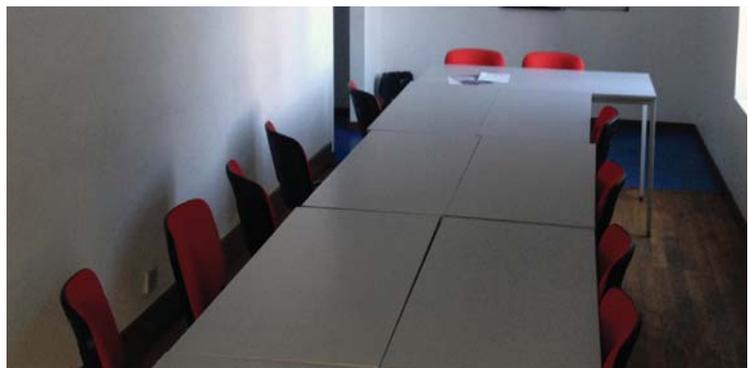
La qualité, le bien être, n'en seront que plus renforcés si nous respectons notre outil de travail.



La salle de cours «Fournel» (chaises vertes), équipée de postes informatiques connectés



(chaises bleues), la salle de cours «Durance», (chaises rouges).



L'espace postes informatiques

- Situés dans la salle du «Fournel» les postes PC sont à la disposition des stagiaires sous la responsabilité du formateur.
- Les postes sont connectés au réseau Internet, les stagiaires n'y ont accès qu'après autorisation et sous la responsabilité du formateur.

Mode d'emploi des postes informatiques

Le formateur **présent** veille au bon respect des règles :

- Les stagiaires se « logent » sur la session « stagiaire»
- Utilisent les logiciels de bureautique et les outils de recherche Internet disponibles

Il leur est interdit :

- D'utiliser l'outil informatique sans la présence d'un formateur
- D'utiliser l'outil informatique pour accéder aux mails personnels ou aux sites sociaux
- De changer les paramètres ou l'apparence du bureau
- D'installer des logiciels, ou de télécharger
- Sauvegarder des documents sur le disque dur,
- Imprimer un document sans l'accord et le contrôle préalable du formateur
- Brancher ou de débrancher un périphérique.



Le WIFI

Depuis la rentrée 2016 l'accès libre WIFI est destinée aux invités et stagiaires du centre. La borne se nomme «crfckinvités»

L'Open Space

Un espace collaboratif administratif et pédagogique :



Créé au printemps 2016, un aménagement d'une partie du grenier a permis l'organisation de 5 postes de travail.

1. Gestion financière, et ressources humaines, Carine OLRV.
2. Adjoint de direction en ingénierie et qualité pédagogique, Nicolas GENTHON.
3. Référent formation Animation socioculturelle et APN, Christian BARBIE.
4. Un poste dédié au formateur en mission.
5. Un poste de travail connecté.

Cet espace est interdit aux stagiaires.



La Bibliothèque

Située et organisée depuis décembre 2013 au Rez de chaussée du centre. Un meuble vitrine sur plusieurs mètres de linéaires propose plus de trois cents ouvrages et supports numériques.

Ce fond documentaire est sous clef. La clef est à votre disposition dans une boîte à clefs située dans l'Open Space.

Tous les documents sont recensés sous format numérique (code barre) et les utilisations sont gérées par le logiciel de gestion du CRFCK «4D».

Chaque utilisation de document doit être déclarée à partir du logiciel Médiathèque «4D».



Toute sortie d'ouvrage à l'extérieur du centre est autorisée par le formateur et fait l'objet d'une caution par chèque bancaire. Le montant de cette caution figure sur chaque ouvrage. Le délai du prêt d'ouvrage(s) ne peut pas être supérieur à deux semaines.

L'espace Force et Forme «Jean Louis OLRY»

Inauguré à l'occasion des championnats de France de Canoë Kayak, cet ensemble technique et pédagogique est une étape structurante et nécessaire pour élever la qualité et la performance pour toutes nos formations de «moniteur entraîneur».



Situé au dessus du restaurant scolaire jouxtant la piscine municipale, il comprend plusieurs espaces aux destinations différentes mais complémentaires.

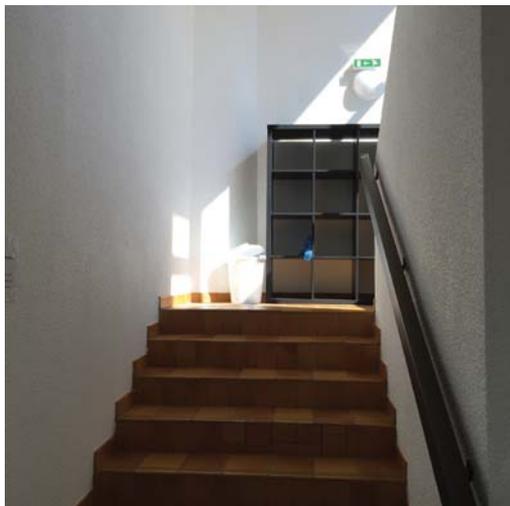
Deux accès possibles.

- Le premier est situé en façade sur la gauche, Il est en priorité utilisé pour nos partenaires «invités» et ou pour les formations souhaitant accéder seulement à la salle de classe.
- Le second se situe derrière le rideau métallique, sur la droite du hall commun d'entrée avec le restaurant scolaire.

Les accès sont autorisés aux porteurs d'un badge magnétique délivré par la direction. Les badges sont nominatifs et permettent une lisibilité statistiques des accès.



Un règlement intérieur est à faire appliquer. Il est nécessaire de le présenter aux stagiaires.



Les deux accès sont équipés de patères pour les vestes et de rangements chaussures pour les utilisateurs. Comme le prévoit le règlement intérieur de cet espace, il est obligatoire de s'équiper d'une paire de chaussures spécifiques et propres ne marquant pas le sol.



Un espace douches et vestiaires est géré par le formateur. Aucune nudité n'est acceptée (voir règlement). Une cabine de change permet à ceux qui le souhaitent de se changer à l'abri des regards.

La salle renforcement musculaire comprend une douzaine de machines. Ces appareils sont destinés à former les futurs moniteurs/entraîneurs, et de mieux préparer sur le plan athlétique nos stagiaires.

L'utilisation des machines s'effectue toujours sous la responsabilité d'un formateur ou d'un spécialiste.

Les utilisateurs, après leurs séance de travail, rangent les accessoires à leur place et veillent à la netteté du lieu. Si cela le nécessite, vident les poubelles à papiers et après désinfection des machines, passent le balai.





Une salle de classe d'une capacité de 12 stagiaires, équipée d'un vidéo projecteur et du traditionnel tableau blanc, permet de dispenser des cours théoriques en lien avec les espaces «force / forme».



L'espace «Forme» où sont dispensés les cours de remise en forme, stretching, danses, fitness, est équipé d'un nombre important de petits accessoires.

- Tapis
- Bracelets lestés
- Poids et barres
- Cordes à sauter
- Steps.
- Médecine ball
- Fitball

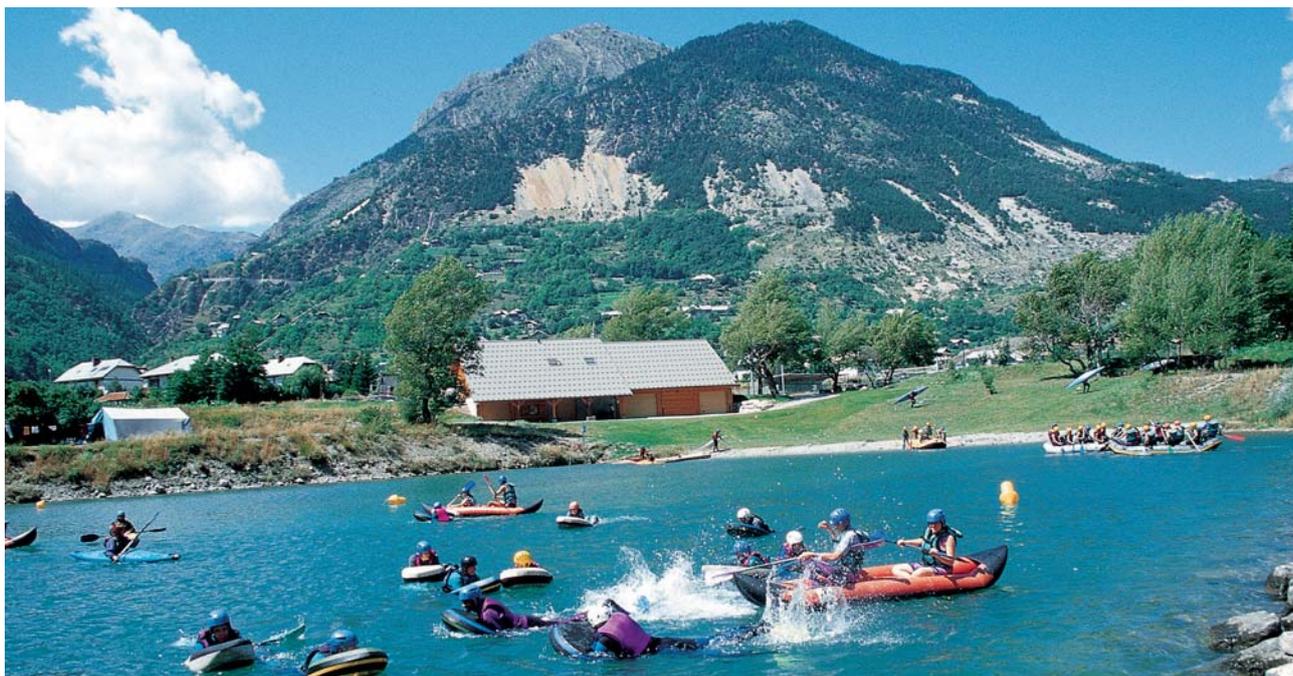
Les utilisateurs après leurs séance de travail, rangent les accessoires à leur place et veillent à la netteté du lieu. Si cela le nécessite, vident les poubelles à papiers et passent le balai.



Les locaux techniques

Au bord du plan d'eau, un bâtiment géré par le Comité Régional Canoë Kayak comprend des espaces pour le matériel technique :

- Du CRFCK
- Du Club de Canoë kayak «C.C.K.E»
- De la classe sportive du collège.



Les espaces techniques du CRFCK situés au bord du plan d'eau comprennent :

- Un box «**A**» les petits équipements. Gilets, Combinaisons, Pagaies,
- Un box «**B**» Kayaks rivière, slalom et descente
- Un box «**C**» Kayaks de vitesse et surf ski
- Un box «**D**» les gonflables, (Raft, Kayak gonflables, ...)
- Un box «**E**» Le matériel de N.E.V et celui des A.P.N (Escalade et VTT)
- Un box «**F**» l'espace vestiaire «Formateurs»
- Des douches et sanitaires

Le box «A» Les équipements individuels.

Cet espace technique de stockage affiche notre ambition «d'excellence» d'organisation. Chaque élément ou matériel a une place définie et un protocole d'utilisation imposé. Cette démarche a pour objectif de proposer aux futurs professionnels que nous formons une organisation matérielle professionnelle de qualité supérieure.



Le matériel nautique

Le formateur gère et anime l'entretien du matériel. Pour cela il programme dans ses interventions pédagogiques «l'organisation et l'entretien du matériel». Compétences professionnelles qui sont incontournables.

Le formateur a accès aux locaux par un trousseau de clefs remis par Gilles MARTIN.

Quelques règles simples.

- **Les stagiaires accueillis au centre n'ont pas accès directement au matériel**
- Le formateur se doit de sensibiliser et responsabiliser les stagiaires sur le fonctionnement du centre et cela dans le cadre de son acte pédagogique :
- L'utilisation.
- Le rangement.
- L'entretien des locaux
- La réparation.

La réservation de certains matériels est coordonnée et sous l'autorité de Gilles MARTIN ou du référent de la formation.

Le matériel de navigation des stagiaires ne peut pas être stocké dans les locaux techniques, ni sous la pente de toit de ce même local.



Le box «B»

Les Kayaks rivière, slalom, descente.

ESPACE CANOË KAYAK

Des aménagements ont été mis en place ainsi que des affiches pour respecter le rangement du matériel :

- Les KAYAKS SLALOM
- Les CANOËS DE SLALOM
- Les KAYAKS DE DESCENTE
- Les KAYAKS DE RIVIÈRE
- Les KAYAKS DE HAUTE RIVIÈRE

Doivent être rangés en quinconce sur les portants par catégories de bateaux et épongés après chaque utilisation.

Pour tous les kayaks ou canoës, vérifier l'état :

- Des bosses
- La visserie
- Les gonfles
- Les cales pieds

Toute anomalie constatée est à déclarer sur le cahier prévu à cet effet.

Un portant spécifique est mis à disposition pour les bateaux qui sont à réparer. L'entretien régulier et les petites réparations sont effectués par le formateur avec ses stagiaires sur des temps de formation thématiques.

Important : Chaque semaine il est désigné pour chaque promotion deux stagiaires en charge de la bonne utilisation des locaux techniques, du matériel technique et roulant (remorques et véhicules) conformément aux procédures définies et actées par la direction.



Le box «C» Les kayaks de vitesse et surf ski

Des aménagements ont été organisés afin de faciliter l'utilisation quotidienne du matériel. Pour cela des affichettes précisent les emplacements de chaque matériel.

Ce Box est réservé au matériel des activités de kayak ou canoë de vitesse.

- Les Kayaks monoplaces de Course En Ligne «C.E.L»
- Les kayaks biplace C.E.L
- Les SURF SKI



Les bateaux de Course en ligne et les Surf ski sont à ranger sur les portiques spécifiques et **non posés au sol**. Avant et après chaque utilisation vous devez :

- Vérifier la présence des sièges des bateaux C.E.L
- Contrôler l'état des gouvernails
- La présence d'une gonfle opérationnelle dans chaque C.E.L
- Vérifier la câblerie et son fonctionnement.

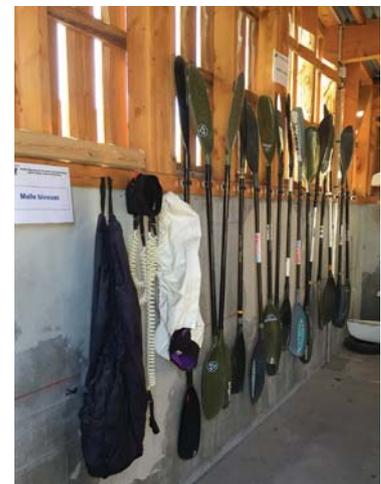
Afin d'éviter la casse des bateaux (très fragiles) lors du transport de ces embarcations il doit être respecté les points suivants :

- Mettre les mousses sur les barres de la remorque.
- Charger les bateaux le pont face au sol, avec l'aileron toujours situé sur l'arrière de la remorque.

Les pagaies cuillères :

L'utilisation de celles-ci est exclusivement réservée à la pratique :

- En plan d'eau
- En mer.
- **Et non en rivière quelle que soit sa difficulté.**



Le box «D» Les gonflables



Des aménagements ont été organisés afin de faciliter l'utilisation quotidienne du matériel. Pour cela des affichettes précisent les emplacements de chaque matériel.

Ce Box est réservé au matériel des activités sur engins «Gonflables» :

- Les Rafts
- Les kayaks gonflables.

Les RAFTS

Ils doivent être rangés en pression suffisante (pas en surpression) pour pouvoir les empiler.

Après chaque utilisation vous devez vérifier l'état :

- Des lignes de vie
- Des targettes
- Des valves et ses bouchons.

LES KAYAKS GONFLABLES

Ils sont à ranger sur les planches étagères après chaque utilisation et vérifier l'état :

- Les poignets
- Le système de serrage des sangles
- Les valves et bouchons

Si vous constatez un problème ou détérioration (bateau déchiré ou percé,),vous devez le signaler et organiser sa remise en état.

L'ensemble du petit matériel (pagaies, gonfleurs, ...) ne est jamais à stoker à même le sol. Des étagères ou portiques sont prévus à cet effet «gonfleur électrique, cliquets» Les rames devront être rangées sur les portiques spécifiques.

Consigne : nommer 2 à 4 stagiaires lors d'une sortie «gonflables» qui seront responsables des vérifications citées ci-dessus.

Le box «E» La N.E.V et les A.P.N

- Espace Nage en Eau-Vive
- Espace Oltown
- Espace VTT
- Espace Escalade

Des aménagements ont été conçus pour faciliter le rangement du matériel.



Les équipements de la NEV, vestes et pantalons ainsi que les chaussons devront être systématiquement désinfectés dans le bac après chaque utilisation. Ils devront être rangés à l'emplacement comme indiqué sur les affichettes :

- Les vestes sur cintres
- Les pantalons sur le portant spécifique
- Les chaussons sur le portant, ils devront être stockés à l'envers (retournés).

Pour les palmes et fixes palmes :

- Ranger les palmes par paire et par taille sur le portique spécifique
- Ranger les fixes palmes par deux sur le portique à chaussons

Signaler toute perte ou matériel défectueux (combinaison déchirée, palme cassée ou perdue).

Les flotteurs devront être rangés au fond de l'espace NEV.

Consigne : nommer deux stagiaires à chaque utilisation du matériel qui seront responsables du contrôle du départ et retour de celui-ci.

Les canoës pour la randonnée en eau calme «OLTOWN»
Tous les canoës devront être rangés sur leurs portiques.
Le portique est à placer sur les repères indiqués au sol par un marquage «peinture».

Les pagaies canoë bois :
L'utilisation est uniquement réservée aux canoës ouverts de types «Oltown».

L'espace VTT :

- Ranger la remorque à l'emplacement prévu.
- Après utilisation, la plaque d'immatriculation doit être remise sur le tableau blanc au CRFCK
- Ne pas laisser la prise «12 broches» sur le camion
- Vérifier le gonflage des pneumatiques de la remorque.
- Ranger et contrôler les sandows.



L'espace Escalade situé dans l'espace clos grillagé :

- L'accès au matériel escalade dans la cage n'est pas autorisé aux stagiaires, sauf en présence et sous le contrôle du formateur de la discipline.
- La gestion du matériel escalade est en majeure partie classée en EPI.
- Le référent Escalade «Guillaume ULISSE» tient à votre disposition le processus de gestion des EPI escalade
- Les cordes, baudriers, casques, et autres sont rangés aux emplacements décidés par le référent.

Le box «F» Le vestiaire Formateur C.K

Ce local permet aux formateurs de pouvoir entreposer leurs effets personnels. Son organisation a été concertée. Sa netteté doit être exemplaire car les formateurs représentent l'image d'un moniteur expert et **professionnel**.

Son aménagement peut être adapté ou modifié après en avoir fait la demande auprès du directeur. Les formateurs s'engagent à tenir propre le local. Les stagiaires n'ont pas accès à cet espace ni à y stocker du matériel.

Les locaux courses

Situés à l'aval du stade d'eau vive



Ce bâtiment en structure Bois a été construit à l'occasion des championnats d'Europe de canoë Kayak organisés en 2006.

Utilisé comme son objet originel le prévoit, à l'organisation des courses de kayak du stade d'eau vive mais aussi par le CRFCK.

Ce bâtiment construit sur la digue domine la rivière et le plan d'eau. Cette situation est idéale et très confortable pour nos activités.

Il est composé de plusieurs espaces, sur deux modules espacés et reliés par le toit.



Le module situé au nord comprend :

- Une grande pièce qui permet l'accueil des compétiteurs lors des courses, le CRFCK l'utilise comme salle de classe d'une capacité de 25 stagiaires. Elle est équipée de tables et chaises et d'un écran mural pour les projections.
- Une pièce «cuisine», **inaccessible aux stagiaires.**
- D'un W.C.

Le module situé au sud :

- 1 bureau pour la direction des courses organisées.
- 3 salles utilisées pour l'organisation des courses et utilisables par le CRFCK lors d'intervention pédagogique à très faible effectif (pas plus de 6 personnes)
- D'un W.C.

Les utilisateurs après leur séance de travail, rangent les espaces et veillent à la netteté des lieux.

Si cela le nécessite, vident les poubelles à papiers et passent le balai.

Le stade d'eau vive

Un espace pédagogique d'excellence, une salle de classe en «plein air».

Cet aménagement est accessible aux conditions similaires et dans son esprit, à l'ensemble du matériel pédagogique du CRFCK.

Sa réservation et son utilisation doivent être programmées et validées par Gilles MARTIN. Les formateurs de la filière CKDA salariés par le CRCK PACA, sont amenés à s'impliquer dans la bonne utilisation et à l'entretien (léger) des installations du bassin.

Les formateurs doivent être vigilants lors d'utilisation par d'autres et prévenir la direction en cas d'anomalie constatée.

Il incombe également aux formateurs de vérifier régulièrement le réglage des portes de slalom, cela peut être réalisé dans les approches et contenus pédagogiques.

Les caractéristiques du bassin :

- o aménagement artificiel dans le lit de la Durance
- o longueur 400 m
- o dénivélé 4 m soit 1 % de pente
- o débits utilisables de 15 à 80 Mètres cubes / seconde.
- o grande polyvalence grâce à la largeur du lit et à la configuration des obstacles et des mouvements d'eau
- o plage d'utilisation très importante en fonction du débit allant de l'école à l'entraînement de haut niveau, de la compétition départementale aux championnats nationaux et internationaux



Réalisation :

- o Année de construction : 1993
- o Maître d'Ouvrage : commune de L'Argentière La Bessée
- o Maître d'Oeuvre : EDF Ingénierie Méditerranée
- o Consultant Technique : Michel BAUDRY CTNA F.F.C.K.

Pour les activités du kayak de Mer, plusieurs sites utilisés et répartis sur la côte méditerranéenne.

Antibes et Boulouris CREPS PACA

Le fonctionnement est lié à une convention de partenariat entre le CRCK PACA et le CREPS PACA
Dotés de matériel spécifique, de kayak Mer adapté à l'initiation et au perfectionnement sportif. Surf ski, Seat on top, Kayak de Mer, Pirogues, SUP.



Martigues Club Kayak PACA

Un partenariat avec le club de Voile de Martigues permet de bénéficier d'un lieu de formation performant car situé au bord de l'étang de Berre et à proximité de la mer. Quelles que soient les conditions météorologiques, la navigation est possible voire optimale.

Situé dans l'enceinte du club de voile de Martigues qui comprend trois sections «Voile, Kayak et Plongée» il dispose d'une flotte de kayaks de mer et de salles pédagogiques.

TOULON Club Kayak PACA



Un site technique performant, situé en bord de Mer sur la commune de Toulon. Une base nautique importante, associant la voile et le kayak, une organisation animée par une équipe pédagogique composée d'une dizaine de moniteurs. Un parc matériel riche, le Yacht club est contigu au club VAA. (Pratique de la pirogue polynésienne).



Marseille club kayak PACA (Pôle espoir) :

En partenariat avec le Pôle espoir de Marseille, ce site de formation technique est adapté aux séquences de formation dédiées aux futurs entraîneurs.

Doté d'un parc de kayak de compétition, d'une salle de musculation et de l'expérience et des compétences non négligeables d'un pôle Es-poir.



Les véhicules



Le CRFCK dispose d'un parc de véhicules composé à ce jour :

- o d'un mini bus de 9 places immatriculé 7911 LA 05
- o d'un mini bus de 9 places immatriculé AW 253 VJ
- o d'un mini bus de 9 places immatriculé DE278CV
- o d'un mini bus de 22 places immatriculé AG701YR

Chaque véhicule est équipé d'une sacoche qui comprend des éléments utiles pour vos déplacements, la gestion et la sécurité :

1. Le carnet de bord à remplir pour chaque déplacement
 - L'objet du déplacement
 - La date de prise du véhicule
 - La date de repose du véhicule
 - Le kilométrage de départ
 - Le kilométrage au retour du véhicule
 - Les observations (défaillance).
2. La trousse de premiers soins
3. Un kit de réparation «connectique électrique» de la remorque.
4. Les papiers du véhicule
 - Carte Grise
 - Attestation d'assurance



L'utilisation des véhicules ?

Le parc de véhicules n'est pas neuf, son remplacement est coûteux et n'est pas d'actualité.

Ce dernier doit faire l'objet d'une attention de la part de tous les utilisateurs.

Il en va de la sécurité des publics et de la pérennisation de nos actions de formation.

Le formateur titulaire du permis B, peut conduire les mini bus 9 places avec remorque. Il est responsable du véhicule ainsi que de la remorque tractée avec son chargement.

Après autorisation de la Direction, le formateur titulaire du transport en commun peut conduire les cars.

Procédure d'utilisation des véhicules avant, pendant et après»

1. Avant

- Observer l'état général lors de sa prise en main,
- Signaler les dégradations ou anomalies,
- Vérifier les niveaux
- Remplir le carnet de bord

2. Pendant

- Conduire prudemment,
- Faire respecter auprès des stagiaires transportés un comportement «adulte»
- Faire respecter l'interdiction de fumer.

3. Après

- Après utilisation, débarrasser de tout objet le véhicule, redresser les sièges,
- Remplir le carnet .
- Ranger les clefs et le carnet de route dans le casier prévu à cet effet
- Ranger les plaques d'immatriculation des remorques, sur le tableau blanc «local logistique et éditions»
- Signaler auprès de la direction toute anomalie rencontrée lors du déplacement
- Nettoyer et faire participer les stagiaires au nettoyage du véhicule (extérieur et intérieur)
- L'ensemble du parc roulant est nettoyé une fois par semaine par l'équipe pédagogique, à cet effet un tour d'astreinte est organisé.

Les remorques

Nombreuses aujourd'hui, elles nécessitent une attention particulière. La sécurité des usagers et des tiers y est directement liée.

Le centre dispose de trois types de remorque.

- Les remorques Kayak
- La remorque VTT
- La remorque Raft

Toutes sont numérotées, et sont garées à un emplacement spécifique.

Pour les remorques kayak, Gilles MARTIN attribue en début de session la remorque par session de formation.

Les conducteurs des véhicules tracteurs sont responsables du convoi. A cet effet il est rappelé les points suivants «Avant, pendant, après»:

1. Avant :

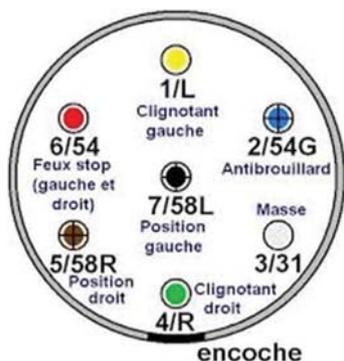
- Vérifier le bon fonctionnement des feux
- Vérifier la plaque d'immatriculation identique au tracteur
- Vérifier les attaches, leurs états
- Vérifier les pneus, leurs états structurels et la pression d'air.
- Un chargement équilibré et sur
- Vérifier l'attache du matériel transporté

2. Pendant :

- Avoir une vigilance de prudence du convoi
- Tenir compte de sa vitesse
- Tenir compte des manœuvres tenant compte de la longueur du convoi

3. Après :

- Ranger la remorque à son emplacement «parking»
- Signaler toute anomalie.
- Réparer la connectique si défectueuse lors de votre déplacement.



Les déplacements des stagiaires

Ceux-ci sont pris en charge et organisés par le CRFCK dans le cadre de la formation.

Les déplacements doivent être programmés et déclarés par le formateur auprès de Gilles MARTIN le plus tôt possible au risque de ne pas pouvoir disposer de véhicules déjà réservés pour d'autres formations.

Exceptionnellement après demande expresse et autorisation de la Direction, un stagiaire pourra prendre son véhicule pour les déplacements. Le remboursement des frais s'effectue au tarif de 0,15 € le kilomètre. Sans autorisation formelle, aucun frais ne pourra être remboursé.

Ces frais seront remboursés à partir d'une note de déplacement type correctement remplie. Cette fiche est à retirer à la Direction, cette dernière doit être signée par le formateur.



NOTE DE FRAIS INDIVIDUELLE

Mois/Année :	
Nom de la formation :	

NOM/PRENOM :	Adresse :
Téléphone/Fax :	

joindre un RIB pour le premier remboursement *joindre la convocation éventuelle et tous les justificatifs ORIGINAUX en les agrapant au dos du présent document*

DATE				MISSION		TRANSPORT				HEBERGEMENT RESTAURATION		DIVERS	SOUS-TOTAL (3)	Formations concernées
début		fin		objet	lieu	véhicule		taxi, train, avion, location, autre...	repas (3)	nuit (3)				
jour	heure	jour	heure			nbre km	total rbt km (3)				péage parking			
S/Total								- €	- €	- €				

Prix du km :	0,15 €	Net à payer
--------------	--------	--------------------

Visa du demandeur	
date	signature

Le directeur		Comptabilité	
date	signature	date	visa du trésorier
		payé par chèque n°	
		payé par virement n°	

(1) Plafonnement des remboursements : repas à€, nuit/petit-déjeuner€ - Pour les invitations, indiquer le nom des personnes invitées au dos des notes justificatives
 (2) A remplir suivant le doc comptable joint
 (3) ne pas remplir calcul automatique

Les formations proposées

www.crfck.com

Formations Préparatoires

- Sensibilisation aux Métiers de Sports d'Eau Vive
- Moniteur de Canoë Kayak C.Q.P «cycle 1»
- Moniteur de Canoë Kayak C.Q.P «cycle 2»

Formations Canoë Kayak Eau vive et Mer

- CQP Moniteur C.Kayak eau calme / Mer et Eau Vive
- BP JEPS CKDA
- BP JEPS CKDA et VTT, «Moniteur de sports d'eau vive et de VTT» (Permis autocar)
- BP JEPS CKDA et APT, «Moniteur de sports d'eau vive et d'Activités Pour Tous» (Permis autocar inclus)
- BP JEPS VTT et Skiman
- Moniteur Sports d'Eau Vive, et de ski Alpin
- DE JEPS CKDA Eau-Vive
- Certificat Spécialisation Mer du DEJEPS

Formations Sports et Montagne

- BP JEPS Activités Physiques et Sportives
- BP JEPS Vélo Tout Terrain
- Certificat de spécialisation Escalade du BP JEPS
- U.C.C. Vélo Tout Terrain du BP JEPS APT
- C.Q.P Opérateur Parc Acrobatique en Hauteur

Formations Métiers de l'Animation

- B.A.P.A.A.T. Loisirs de Pleine nature
 - ST. Vélo Tout Terrain
 - ST. Nage en Eau Vive
 - ST. Raft
 - ST. Kayak rivière
 - ST. Kayak Mer
 - ST. Activités de découverte de l'environnement
 - Randonnée Pédestre
 - Escalade
- B.A.P.A.A.T Loisirs Tout Public
- CQP Animateur Périscolaire

Le CRFCK L'histoire d'une passion

Le Centre Régional de Formation de Canoë Kayak (CRFCK), c'est l'histoire d'une passion pour le kayak et les sports d'eau vive partagée par trois personnalités du Canoë Kayak.

1994-95, Jacques Arnaud (Président du Comité Régional de la Fédération Française de Canoë Kayak), Jean-Louis OLRV (Conseiller Technique Régional, champion du monde et médaillé olympique) et Didier Lafay (Directeur de l'École Régionale) eurent le souhait de communiquer cette passion en répondant à un besoin régional : former les moniteurs pour l'encadrement des nouvelles activités touristiques et sportives liées aux sports d'eau vive.

En 1996, grâce au partenariat du Conseil Régional et du Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative, le CRFCK s'installe à L'Argentière-la-Bessée.

Une étroite collaboration avec la municipalité a permis de développer des infrastructures uniques en France. Situé au cœur du plus prestigieux site de pratique des sports d'eau vive



d'Europe, le CRFCK est rapidement devenu le centre de formation aux métiers de l'eau vive le plus important de France.

Depuis 1993, plus de 1000 guides et moniteurs y ont été formés. Cette expertise dans la formation aux métiers de l'enseignement et de l'encadrement des sports d'eau vive a récemment permis au CRFCK d'étendre ses compétences au domaine du kayak de mer avec ses sites techniques de formation que sont Antibes, Boulouris, et Marseille.

Aujourd'hui, le CRFCK est un véritable acteur économique et social dans la région PACA. Il propose des formations pluridisciplinaires permettant d'accéder aux emplois d'été comme d'hiver. Le CRFCK est aujourd'hui nationalement reconnu pour la qualité des services qu'il propose. Son programme d'actions s'étend de l'information générale sur les métiers de l'eau vive, à l'aide au recrutement des élèves dans les entreprises à l'issue de leur formation.

Plan de la ville



L'ARGENTIERE-LA BESSEIE

L'Argentière la Bessée

L'Argentière-la-Bessée est une commune des Hautes-Alpes de 2 306 habitants. Chef-lieu du canton de l'Argentiérois recouvrant le Pays des Écrins, elle est située au confluent de la Gyronde, de la vallée de Vallouise et du torrent de Fournel avec la Durance. C'est maintenant un site d'escalade, d'eau vive et de cascades de glace réputé.

Elle doit son nom aux mines d'argent exploitées à l'époque romaine. L'exploitation minière a été la source économique prédominante de la commune pendant très longtemps, passant de l'extraction de l'argent à l'extraction du plomb argentifère. À la fin du XIXe siècle, l'activité minière décline. Le relais est pris au début du XXe siècle par la métallurgie de l'aluminium. Une centrale électrique est construite pour l'électrolyse de la bauxite. L'Argentière est alors reconnue au plan national pour la qualité de son minerai et ses performances (introduction de techniques nouvelles). Mais en 1986, la localité connaît un déclin industriel sans précédent et les Aciéries de Provence Péchiney cessent leur production. La ville étant construite autour des activités de Péchiney, cette fermeture met fin à tout un rythme économique et social local de mono activité industrielle.

L'équipe municipale réfléchit alors à une reconversion économique de la friche industrielle, toutes les installations Péchiney ayant été léguées à la commune. En 1989, un plan de reconversion privilégie deux directions : la ré industrialisation du site et un élargissement de l'offre touristique.

La ré industrialisation se traduit essentiellement par l'implantation de petites et moyennes entreprises (PME) industrielles et artisanales. Les options retenues en matière d'offre touristique ont pour ambition de rompre avec la logique fondée sur les seules activités sportives d'hiver, notamment en rapprochant les activités sportives du patrimoine culturel.

Ainsi, trois axes d'action sont identifiés :

- × la valorisation du patrimoine naturel et historique ;
- × le développement d'activités sportives ;
- × le tourisme.

Joël Giraud (maire de L'Argentière-la-Bessée depuis mars 1989, député et vice-président du Conseil régional PACA) propose de faire un centre régional de canoë-kayak sur les lieux de la friche industrielle. Entre 1988 et 1995, le programme permet l'implantation d'une base nautique avec un plan d'eau d'apprentissage de canoë-kayak, un slalom et un espace plein air (camping). En 1993, le stade d'eau vive est inauguré. Août 1996 marque la création du Centre régional de formation en canoë-kayak (CRFCK) par le Comité régional Alpes Provence de la Fédération Française de Canoë-Kayak, en association avec les collectivités territoriales et les administrations compétentes.



Les adresses et contacts utiles

CRFCK :

- Suivi Administratif: Sabine FIORONI, 04 92 23 12 92
- Suivi financier et comptable: Carine OLRV, 04 92 23 12 92
- Directeur: Didier LAFAY: 04 92 23 12 92
- CFA FUTUROSUD 04 96 11 56 40

Missions Locales :

- L'argentière la Bessée, 04 92 23 12 12
 - Briançon, 04 86 73 80 19
 - Embrun, 04 92 43 48 09
 - Gap, 04 92 53 00 00

Pôles Emplois :

- Briançon 04 92 20 62 36
- Gap 04 92 52 80 65

Jeunesse et Sports

Direction Départementale
Cohésion Sociale Protection des Populations
des Hautes Alpes
04 92 22 22 30

Autres services :

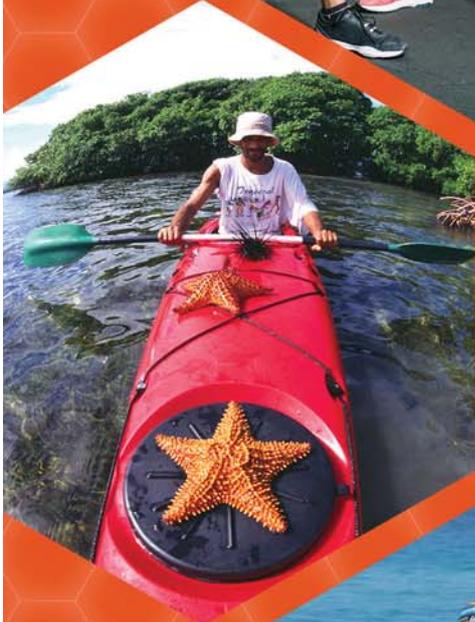
- Maison des services publics 04 92 23 06 21
- Logis des jeunes 04 92 24 26 50
- Mairie 04 92 23 10 03
- Communauté de Communes des Ecrins 04 92 23 11 17
- Office de Tourisme 04 92 23 03 11
- Office Intercommunal des Sports 04 92 56 11 09
- Canoë Kayak Club des Ecrins 06 79 38 93 12

Médecins :

- NERE Alain 04 92 53 31 97
- MARTIN Karine 04 92 53 31 97
- BUFFAUMENE Patrick 04 92 23 13 70

Ostéopathes :

- RIPPERT Isabelle 04 92 23 04 38
- PONS Caroline 04 92 23 04 38
- Dupré Carole 04 92 23 00 00
- Massard Fabienne 06 79 93 99 97



CRFCK

Comité Provence
Alpes-Côte d'Azur
FFCK
Fédération Française de Canot-Kayak



FUTURO SUD
SPORT ANIMATION TOURISME